



Alerte de Protection : Une crise oubliée dans la province du Lac, Tchad

02 juillet 2025

Le Global Protection Cluster (GPC) publie cette alerte de protection pour attirer l'attention sur une crise oubliée dans l'ouest du Tchad, principalement dans la province du Lac, région frontalière marquée par une forte vulnérabilité socio-économiques et des étendues d'eau limitant l'accès aux terres cultivables, où les attaques armées, les effets du changement climatique, l'insuffisance d'accès aux services essentiels et les déplacements forcés exacerbent les risques de protection pour les communautés locales.

Depuis janvier 2025, on observe une recrudescence des violations des droits humains dans la province du Lac. La montée des eaux observée chaque année autour du mois d'octobre, facilite les déplacements des groupes armés vers les zones insulaires et les villages, entraînant des incursions sporadiques dans les lieux d'habitation et d'activités de subsistance (pêche, agriculture, élevage). Celle-ci a déjà entraîné le déplacement d'une vingtaine de village (environ 2 520 personnes) dans le département de Fouli et la zone de Ngouboua, ainsi que des difficultés d'accès aux villages insulaires pour fournir assistance et protection.

Le tarissement progressif du lac Tchad constitue également une menace majeure : la baisse du niveau de l'eau, l'ensablement et le retrait des îles affaiblissent les moyens de subsistance, notamment l'agriculture, le maraîchage, la pêche, le commerce et l'élevage. Les inondations fréquentes exercent une pression supplémentaire sur les communautés.

Au premier trimestre 2025, 356 incidents de protection ont déjà été enregistrés, incluant agressions physiques, assassinats, enlèvements (y compris d'enfants), pillages, vols, destructions de biens et violences basées sur le genre. Les attaques surviennent principalement dans les champs et les zones de pêche : 56 % pendant les activités agricoles ; 21 % pendant la pêche ; 12 % lors d'incursions dans les villages ou sites de déplacement. En raison de la répartition des tâches au sein des communautés, les femmes et les filles sont particulièrement exposées à des risques accrus de violence et d'exploitation. Déjà en octobre 2024, plus de 30,000 personnes (dont 48% de femmes et de filles) avaient été forcées de fuir les violences perpétrées par des groupes armés dans la province de Hadjer-Lamis. Ces personnes vivent aujourd'hui dans une extrême précarité, privées d'assistance humanitaire, et exposées à de nombreux risques de protection.

Les déplacements provoquent également des conflits intercommunautaires entre personnes déplacées et communautés hôtes, en raison de ressources limitées. Entre janvier et juin 2025, sept conflits communautaires, dont deux intercommunautaire et cinq liés à des litiges fonciers, ont entraîné la mort de six personnes et fait 41 blessés. Des tensions similaires sont de plus en plus rapportées entre les populations riveraines du lac, notamment dans les départements de Fouli, Kaya et Mamdi, en lien avec le partage des terres désormais cultivables ou propices à l'élevage et à la pêche.

Cette violence contre les civils a des impacts directs sur la sécurité des personnes et la continuité de leurs moyens de subsistance ; la détérioration des conditions de vie et de bien-être ; le recours à des mécanismes de survie négatifs ; une insécurité alimentaire accrue et des impacts sur la santé physique et mentale ainsi qu'un accès limité aux services essentiels.

Les acteurs de la protection poursuivent la prise en charge des victimes, assurant des référencement pour un soutien médical, sécuritaire, psychosocial ou judiciaire/juridique. Des efforts sont également en cours pour renforcer les mécanismes d'alerte précoce afin de prévenir et signaler les incursions de groupes armés.

Cependant, ces actions interviennent dans un contexte de capacités humanitaires limitées. L'urgence humanitaire dans l'Est du Tchad, liée à la crise au Soudan (le Tchad accueillant 40 % des personnes ayant fui le Soudan), mobilise l'essentiel de l'attention et des ressources disponibles. Début 2025, les activités de protection ont également connu un ralentissement, en raison du manque de financement et de l'arrêt de certains services de protection. Ce déséquilibre contribue à faire de la situation dans la province du Lac une crise oubliée.

La province du Lac compte plus de 220 000 personnes déplacées et 41 000 retournés. Le Tchad, classé parmi les pays les plus pauvres au monde avec 42 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, est également le plus vulnérable aux effets du changement climatique¹. En 2024, 1,9 million de personnes ont été affectées par des inondations d'une ampleur inédite, entraînant la destruction ou l'endommagement de 217 000. A défaut d'une réponse adaptée, la situation pourrait entraîner la poursuite des violations et atteintes à la dignité des personnes vulnérables, une intensification des tensions intercommunautaires et une augmentation des déplacements forcés.

Le GPC appelle tous les acteurs concernés à agir rapidement pour garantir une réponse centrée sur la protection, qui place au cœur des efforts la sécurité, les droits et la dignité des populations affectées. Les actions prioritaires incluent:

- Donner plus de visibilité et d'attention à la crise dans la province du Lac.
- Poursuivre le plaidoyer pour des ressources dédiées aux services essentiels de protection.
- Renforcer le plaidoyer pour un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones affectées, permettant aux populations d'accéder à une aide en temps utile et en assurant la capacité des acteurs humanitaires à opérer en toute sécurité et atteindre les personnes les plus vulnérables.

Pour plus d'information sur la situation de protection au Tchad, merci de contacter :

- Tchad Protection Cluster: bilounga@unhcr.org
- Global Protection Cluster: HQPROCLU@unhcr.org

¹ <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>